

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00216 Numéro SIREN : 421 545 500 Nom ou dénomination : A.B.M. - AGENCEMENT BOIS MENUISERIE

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/018295

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABM - AGENCEMENT BOIS MENUISERIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise : 21 Bis impasse Frédéric Fays 69100 VILLEURBANNE		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 4 2 1 5 4 5 5 0 0 0 0 0 2 5		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 31/12/2021		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	9 360
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	151 693
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	214 991
		Immobilisations en cours AV	AW	25 800
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	381
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	99 830
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières* BH	BI	9 170
	TOTAL (II) BJ		BK	318 452
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM
En cours de production de biens BN			BO	
En cours de production de services BP			BQ	50 485
Produits intermédiaires et finis BR			BS	
Marchandises BT			BU	
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	16 446
		Autres créances (3) BZ	CA	48 311
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	2 992
Disponibilités CF		CG	187 258	
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	16 296
	TOTAL (III) CJ	CK	358 103	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		869 329	1A	318 452
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ABM - AGENCEMENT BOIS MENUISERIE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 626)			DA	7 626
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	762
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	208 842
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	54 373
	Subventions d'investissement			DJ	1 189
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	272 794
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	2 470
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	2 470
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	16 930
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	117 209
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	508
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	53 252
	Dettes fiscales et sociales			DY	26 083
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	61 628
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	275 612	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	550 876	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	275 104
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	104	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABM - AGENCEMENT BOIS MENUISERIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 550 877 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 54 374 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 361			9 361
Immobilisations incorporelles	9 361			9 361
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	139 578	16 230	4 114	151 693
- Installations générales, agencements aménagements divers	50 186			50 186
- Matériel de transport	151 573			151 573
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 232			13 232
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		25 800		25 800
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	354 569	42 030	4 114	392 485
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	20 803		20 422	381
- Autres titres immobilisés		99 830		99 830
- Prêts et autres immobilisations financières	9 645		475	9 170
Immobilisations financières	30 448	99 830	20 897	109 381
ACTIF IMMOBILISE	394 378	141 860	25 012	511 226

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		42 030	99 830	141 860
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		42 030	99 830	141 860
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			20 422	20 422
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		4 114	475	4 590
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		4 114	20 897	25 012

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 348	1 013		9 361
Immobilisations incorporelles	8 348	1 013		9 361
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	128 462	8 610	4 114	132 958
- Installations générales, agencements aménagements divers	47 203	300		47 503
- Matériel de transport	97 290	18 555		115 845
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 559	226		12 786
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	285 515	27 692	4 114	309 092
ACTIF IMMOBILISE	293 863	28 705	4 114	318 453

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 90 226 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	9 170		9 170
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	16 447	16 447	
Autres	48 312	48 312	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	16 297	16 297	
Total	90 226	81 056	9 170
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	444
Divers - produits à recevoir	2 833
Banque - Intérêts courus à recevoir	20
Total	3 298

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 626,00 euros décomposé en 7 626 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		2 470			2 470
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		2 470			2 470
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		2 470			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 275 105 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	105	105		
- à plus de 1 an à l'origine	16 826	16 826		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 252	53 252		
Dettes fiscales et sociales	26 083	26 083		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	178 839	178 839		
Produits constatés d'avance				
Total	275 105	275 105		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	17 264			
(**) Dont envers les associés	117 210			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 117 209 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 097
Banque - Intérêts courus à payer	105
Etat - autres charges à payer	1 346
Clients - RRR à accorder	9 437
Total	13 984

 Notes sur le bilanComptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	16 297		
Total	16 297		

A.B.M. – AGENCEMENT BOIS MENUISERIE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7.626 euros
Siège social : 21 B Impasse Frédéric Fays – 69100 VILLEURBANNE

421 545 500 R.C.S. LYON

**PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 3 MARS 2023**

**STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2021**

(EXTRAIT : AFFECTATION DU RESULTAT)

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 54.373,81 euros, comme suit :

- la somme de 54.373,81 €
Au compte « *Autres Réserves* » qui se trouvera
Qui se trouvera ainsi porté de 208.842,84 € à 263.216,65 €.

Afin de se conformer aux dispositions de 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LA GERANCE**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' shape with a horizontal line extending to the left and a vertical line extending upwards, ending in a small hook.